

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>12<sup>ème</sup></b>
Nom de site	AUSTERLITZ_BIS	Numéro	19852U5
Adresse du site	<b>11, rue de Lyon</b>	Hauteur	R+7 (28 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site BT (30° et 120°) et Free (90°, 200° et 330°) Passage de l'azimut 30° à 50°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2012</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>01/09/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>01/10/2021</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 800MHz, 900 MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 m et 8,30 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G : 50° &lt;5V/m - 150° &lt;5V/m - 270° &lt;5V/m</b> <b>5G : 50° &lt;3V/m - 150° &lt;4V/m - 270° &lt;3V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes	26,95 m azimuts 50° et 150° ; 30,90 m azimut 270° pour les antennes à faisceau fixe <b>28,40 m azimuts 50° et 150° ; 30,55 m azimut 270° pour les antennes à faisceau orientable</b>		

#### Incidence visuelle

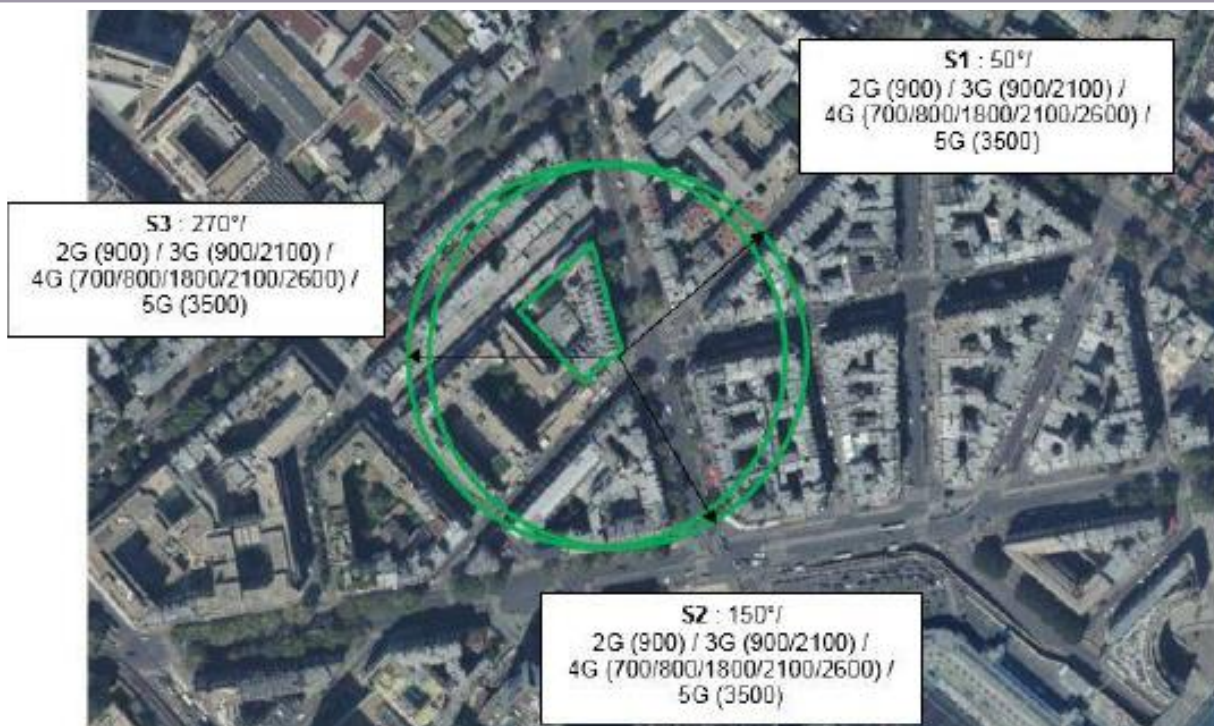
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 50°, 150° et 790° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antenne	Les antennes et les mâts seront peints de la couleur de la façade afin de minimiser l'impact visuel.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**





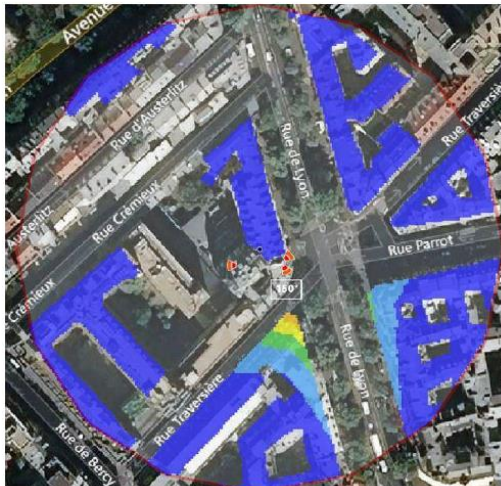
## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 50°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50	25.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

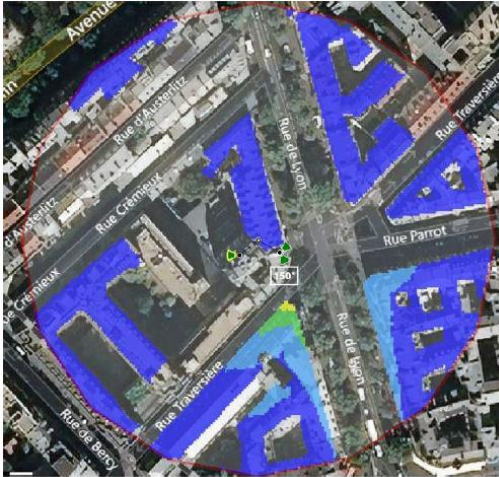
## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

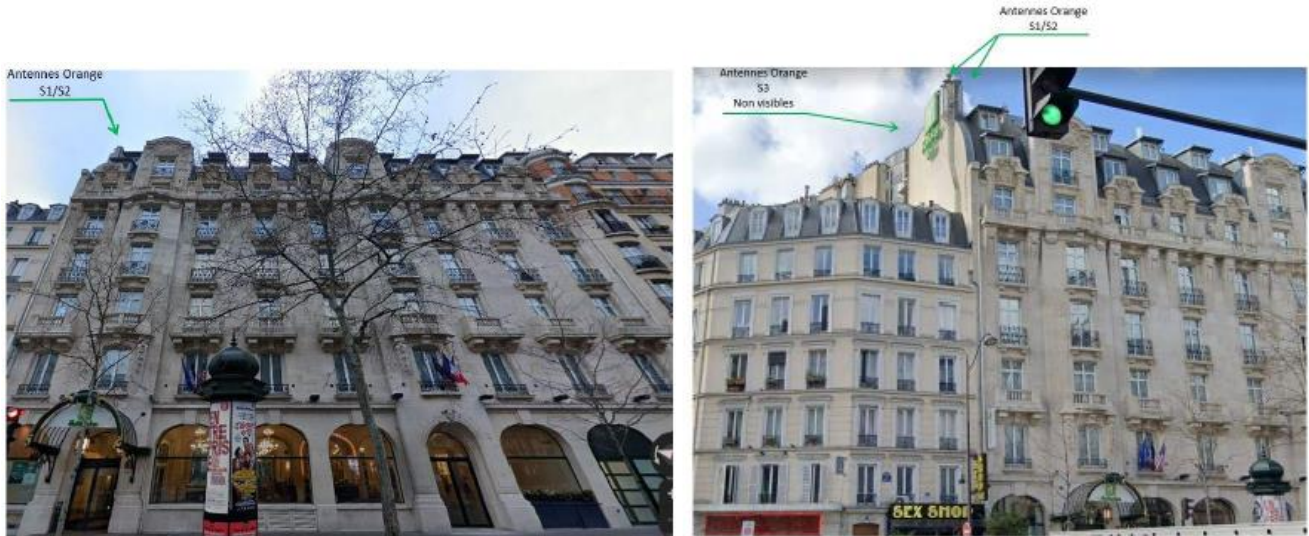
	Azimut 50°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	22.50	22.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

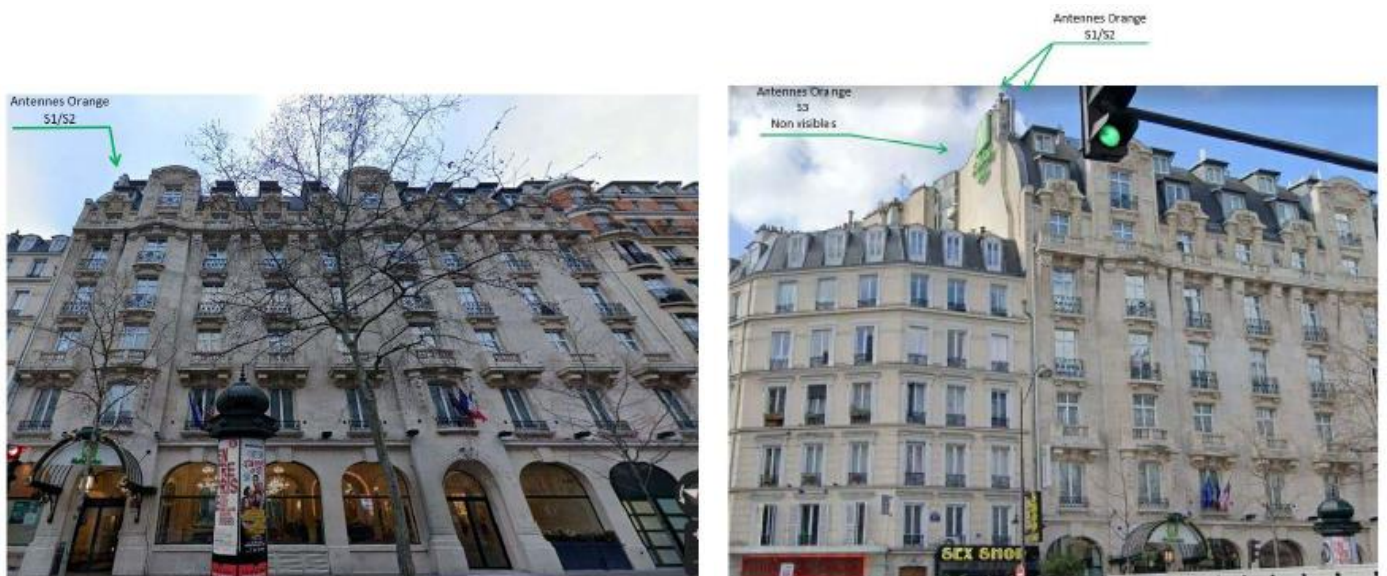


## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat de l'existant



### Etat projeté



## Vue des Azimuts

Azimet 50°



Azimet 150°



Azimet 270°

